VENTES A L'ENCAN.

Paul & Gurley.

ANNONCE JUDICIAIRE.

PLACEMENT DE CHOIX ET REMUNERATIF.

La confortable résidence en briques à deux étages,

No 1122 rue St-Thomas, près Erato.
MAISON DOUBLE, Nos 1118 et 1120 rue St-Thomas.
RESIDENCE DOUBLE, Nos 1114 et 1116 rue St-Thomas.
COTTAGE DOUBLE, Nos 1149 et et 1151 rue Tchoupitoulas.

Succession de Richard R. Schmidt.

No 63,416—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division C.

PAR PAUL & GURLEY—Albert Paul encanteur—Bureau 727 rue Commune—MARDI, le 7 mai 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, daté le 2 avril 1901, dans l'affaire et pour le compte de la succession de Richard R. Schmidt, il sera vendu à l'enchère publique, à savoir:

1° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de cette ville dans l'ilet borné par les rues St Thomas, Annonciation, Erato, Gaiennié et Tchoupitoulas, désigné comme lot A et mesurant 25 pieds 7 pouces et 4 lignes de face sur la rue St Thomas par 110 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations comprenant la jolie et confortable résidence en briques à deux étages portant le No municipal No 1122 rue St Thomas, contenant salons doubles, salle à mangers, et cuisine au rez-de-chaussée et environ 5 chambres à coucher au premier étage. Bonne entrée pour voitures, cour pavée en pierres plates etc, desirable pour de bons locataires et rapportant $15 par mois.

2° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même district et ilet que la propriété ci-dessus décrite, désigné comme lot "B" et mesurant 36 pieds 3 pouces et 4 lignes de face à la rue St-Thomas, 110 pieds de profondeur sur la ligne de côté vers et parallèle à la rue Erato, 17 pieds de largeur dans le fond, et sur l'autre ligne de côté vers la rue Gaiennié, le dit lot a une première profondeur sur une ligne oblique de 29 pieds 9 pouces, de là une seconde profondeur de 82 pieds 6 pouces jusqu'au fond; le dit lot est composé de la plus grande partie du lot 7 et d'une partie du lot 1.

Les améliorations comprenant une bonne résidence double en bois (couvert en ardoises) portant les numéros municipaux 1118 et 1120 rue St. Thomas, contenant deux chambres et cuisine de chaque côté, bonne cour, allée, etc., rapportant $15 par mois.

3° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses, etc., qui s'y trouvent, situé dans le même district et ilet que les propriétés ci-dessus décrites, désignées comme lot C et mesurant 37 pieds 3 pouces de face à la rue St. Thomas, 17 pieds 6 pouces de large sur dans le fond, 117 pieds de profondeur sur le côté vers la rue Gaiannié, et sur l'autre ligne de côté ledit lot a une première profondeur de 29 pieds 9 pouces, de là une seconde profondeur de 82 pieds 6 pouces jusqu'à la ligne du fond. Ledit lot est composé de la plus grande partie du lot No 1 et une partie du lot 7.

Les améliorations comprenant une maison de résidence double en bois désignée par les numéros municipaux 1114 et 1116 rue St Thomas, contenant 2 chambres et cuisine de chaque côté, etc.

4° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même district et ilet que les propriétés ci-dessus décrites, désigné comme le lot G et mesurant 33 pieds 8 pouces et 4 lignes de face à la rue Tchoupitoulas, sur 77 pieds 2 pouces de profondeur entre lignes parallèles, et est pris sur le côté vers la rue Erato d'une certaine portion de terre mesurant 127 pieds 11 pouces et 7 lignes de face à la rue Tchoupitoulas sur 170 pieds 6 pouces et une ligne de profondeur. Les améliorations comprenant un cottage résidence double en bois, désigné par les Nos 1149 et 1151 rue Tchoupitoulas et contenant 3 chambres et cuisine de chaque côté, désirable pour de bons locataires et rapportant $15 par mois. Le tout bien situé et à proximité des presses à coton, entrepôts et autres industries et convenablement administré devrait rapporter de plus grands revenus.

Conditions de la vente — Un tiers ou plus comptant et la balance en un, deux et trois ans garantis par privilège de vendeur et toutes les clauses usuelles de sécurité et les billets donnés pour représenter, les mêmes devant porter 8 0|0 par an d'intérêt de la date jusqu'au paiement.

Actes de vente et les timbres du revenu des E. U. y attachés aux frais des acquéreurs, par devant Fred C. Marx, notaire.

L'acquéreur assumant les taxes de 1901 et faire un dépôt de 10 0|0 au moment de l'adjudication

3 avril — 3 7 14 21 28 — mai 5 7 8

J. P. Hecker.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Trois Lots dans le Septième District.

Dans l'affaire de la succession de Louis Masse, Jr.—No 64,295—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C.

PAR J. PAUL HECKER, Encanteur—Bureau No 731 rue Commune—JEUDI, le 9 mai 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, près Baronne, en vertu d'un ordre signé le 29 mars 1901 par l'Hon John St Paul, juge de la cour sus-mentionnée, Division C, dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir—

Trois lots de terre avec dépendances, etc, situés dans le septième district de cette ville d'ilet numéro 282 borné par les rues Spruce, Cypress, Lowerline et Adams, désignés sur un devis fait par C. Uness Lewis, député voyer de ville et annexé à un acte pardevant F. D. Charbonnet, notaire le, 7 avril 1897 par les numéros sept, treize et quatorze. Lot No 7 mesurant 30 pieds de face sur la rue Adams par 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles, lot No 13 mesurant 30 pieds de face sur la rue Panola ou Cypress par 150 pieds de profondeur et lot No 14 mesurant 30 pieds 3 pouces, 7 lignes de face sur la rue Lowerline par 110 pieds de profondeur et façade sur la rue Panola ou Cypress, desquels deux rues Lowerline et Panola ou Cypress il forme l'encoignure.

Conditions—Une moitié ou plus comptant et la balance en un crédit de un an représenté par des billets de l'acquéreur garantis par hypothèque avec huit pour cent d'intérêt de la date de la vente et toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur assumant les timbres du revenus intérieur et les taxes de 1901; devant faire un dépôt comptant de 20 0|0 au moment de la vente. Acte de vente pardevant W. R. Kerr, notaire, aux frais des acquéreurs.

7 avril—7 14 21 28—mai 5 9

ANNONCE JUDICIAIRE.

PROPRIETE DU SIXIÈME DISTRICT

Dans l'affaire de la succession de Mlle Marie Benée.

No 64,639—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A.

PAR J. PAUL HECKER, encanteur—Bureau 731 rue Commune—JEUDI, 16 mai 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, près Baronne, en vertu d'un ordre signé le 13 avril 1901, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, Division A, dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième district de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet No 173 borné par les rues Laurel, Lyon, Constance et Upperline, désigné comme lot No quatre sur un plan fait par William T. Thompson, voyer, daté le 13 mai 1850, déposé dans le bureau de H. P. Oaire, notaire, comme No 13 du livre de plans No 6, ledit lot mesurant en mesures américaines, trente pieds de face sur la rue Laurel par cent vingt-cinq (125) pieds de profondeur entre lignes parallèles, adjoignant sur un côté le lot No 13, sur l'autre côté le lot No 15 et dans le fond le lot No 10 du plan ci-dessus. Etant la même propriété acquise par Mlle Benée par achat d'Emile Breyard, par acte passé pardevant G. G. Kronenberger, notaire public le 16 octobre 1897, enregistré au bureau des aliénations dans le livre 167 folio 120.

Conditions — Comptant. L'acquéreur devant assumer toutes les taxes de 1901 et les timbres de guerre en dessus et en plus du prix de l'adjudication et faire un dépôt comptant de dix pour cent au moment de la vente

Acte de vente pardevant Geo G. Kronenberger, notaire, aux frais des acquéreurs.

14 avril—14 21 28 — mai 5 12 16

VENTES A L'ENCAN.

E. A. Carrère.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mercredi le 8 mai, à 11 heures A. M. Boulangerie établie et résidence No 818 rue Bourbon, entre les rues Ste Anne et Dumaine.

Succession de Jacob Eckenderff.

No 64,428—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B.

PAR E. A. CARRERE, encanteur—Bureau 806 rue Perdido, près de la rue Carondelet MERCREDI le 8 mai 1901, à 11 heures A. M., à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle-Orléans, No 806 rue Perdido près Carondelet, dans le premier district de cette ville en vertu de et conformément à un ordre issu, daté et signé le 1er avril 1901 par l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai de vendre à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances, ci-dessus appartenant ou en dépendant situé dans le Deuxième District de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet No 58 borné par les rues Royale, Bourbon, Ste Anne et Dumaine mesurant en mesures françaises trente pieds de face sur la rue Bourbon par cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles et est borné sur un côté par la propriété de Antoine Bel ou représentants et de l'autre côté par celle de François Giraud ou représentants.

Les améliorations sont connues comme No 818 rue Bourbon, entre les rues Ste Anne et Dumaine, comprenant un grand et commode magasin en briques à deux étages avec mansarde et résidence. Contenant grand magasin, un grand chemin couvert pour voitures, vestibules, galeries sur le devant, le coté et le fond, offices, et quelques quatorze chambres dans le fond et une grande écurie, entrepôt, et au premier étage est une grande boulangerie avec fours, etc., le tout en excellent état, cour pavée, gaz partout, etc.

Termes et Conditions, Comptant—L'acquéreur assumant au-dessus et en plus du prix d'achat, toutes les taxes de l'année 1901, et aussi devant payer pour les timbres du revenu intérieur des E. U., actes de ventes pardevant G. G. Kronenberger, notaire, aux frais de l'acquéreur.

E. A. CARRERE, Encanteur.

J. C. Henriques, avocat.

7 avril—7 14 21 28—mai 5 6 7 8,

Macon & Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Bon Placement près du Fleuve.

Quatrième District.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau No 138 rue Carondelet—JEUDI, le 9 mai 1901, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un jugement rendu le 26 mars 1901 et signé le 1er avril 1901, par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire de Mme Elizabeth Wiemann, femme de Philip Peter et als vs Mme Mary B. Wiemann, femme de John Simpson et als, No 64,011 du dossier de la dite Cour, la suivante décrite propriété à savoir:

Le magasin substantiel en briques à trois étages, No 2309 rue Tchoupitoulas, dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Rousseau, Philip et Serapuru. Le lot de terre sur lequel sont érigées les améliorations, mesurant 22 pieds 4 pouces 6 lignes de face à la rue Tchoupitoulas, 22 pieds 1 pouce 6 lignes de largeur dans le fond, 191 pieds de profondeur sur le côté vers la rue Serapuru, et 194 pieds 7 pouces et 2 lignes de profondeur sur la ligne inférieure, le tout plus ou moins. Le rez-de-chaussé peut servir aux affaires et les étages supérieurs comme résidence. Avec le fleuve et le chemin de fer en face, cette propriété à un brillant avenir.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en un et deux ans de crédit, pour des billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant huit pour cent par an d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final, et toutes les autres clauses usuelles et coutumaire de sécurité, et l'acquéreur assumant les taxes dues et exigibles en 1901, au-dessus et en plus du prix de l'adjudication, 10 pour cent comptant du prix d'achat requis au moment de la vente. Acte de vente pardevant C. J. Théard, notaire, incluant les timbres du Revenu, aux frais de l'acquéreur.

J. B. Rosser, avocat pour les plaignants.

Parkerson et Tobin, avocat pour les défendeurs.

A. H. Browne, avocat pour le défendeur.

7 avril—7 14 21 28 — mai 5 9

Spear & Escoffier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés de très grande valeur du Troisième District.

Rue Hancock, à l'encoignure de la rue Remparts.

Joli Cottage élevé et grandes écuries avec 25 stalles, près de l'église St-Maurice.

Rue Hancock est asphaltée jusqu'à près de la propriété avec tous les avantages usuels à proximité, en fait une résidence très convenable, très désirable comme une laiterie.

Sept lots sur la rue Tricou et à l'encoignure des rues Remparts et Tricou.

Successions de Jean Marie Fournier et de Elisa Gracia, sa femme en première noce Consolidées

No 63,115 Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur, Bureau No 813 rue Commune—MERCREDI, le 5 juin 1901, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à LEUR BUREAU ET BOURSE No 813 RUE COMMUNE, ENTRE LES RUES CARONDELET ET BARONNE, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Divison B, daté le 29 avril 1901 pour le compte de ladite succession, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° 5 certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Troisième District de cette ville, désignés par les numéros dix-sept, dix-huit, dix-neuf, vingt et vingt-et-un dans l'ilet borné par les rues Hancock, Tricou, Remparts et Bourgogne, mesurant chacun 28 pieds 5 pouces et 3 lignes de face à la rue Hancock sur 104 pieds 4 pouces de profondeur, entre lignes parallèles et de façade sur la rue Remparts. Le lot numéro dix-sept formant l'encoignure des rues Remparts et Hancock.

Les améliorations comprenant un joli cottage élevé, retiré de la banquette avec 4 chambres, puits, latrine, etc, une grande bâtisse, écurie avec capacité 25 stalles et une autre petite bâtisse, etc.

2° 7 certains lots de terre, situés dans le Troisième District de cette ville, désignés par les numéros huit, neuf, dix, onze, douze, treize et quatorze dans l'ilet borné par les rues Tricou, Hancock, Remparts et Bourgogne mesurant chacun 28 pieds 5 pouces et 3 lignes de face à la rue Tricou, sur une profondeur entre lignes parallèles et façade à la rue Remparts de 104 pieds 4 pouces, le lot No quatorze formant l'encoignure des rues Remparts et Tricou.

Termes et Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option des acquéreurs et la balance, s'il y en a, en un crédit de un et deux ans devant être démontré par des billets de l'acquéreur portant intérêt au taux de huit pour cent par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement; ledit acquéreur devant conserver ladite propriété foncière assurée et devant payer cinq pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès pour le non-paiement de quelque portion du prix d'achat. Le tout devant être garanti par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue. Ledit acquéreur devant faire un dépôt de dix pour cent sur le montant de son enchère au moment de l'adjudication et devant assumer le paiement des taxes d'Etat et de ville pour 1901.

Acte de vente pardevant F. D Charbonnet, notaire, incluant les timbres du revenu, aux frais de l'acquéreur.

V Foulon, avocat des plaignants. Frank Zengel, avocat du défendeur

5 mai—5 12 19 26 - juin 2 5

VENTE A L'ENCAN

Spear & Escoffier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

25 LOTS DE TERRE

Désirable pour bâtir

Dans l'ilet borné par les rues DUMAINE, STE-ANNE, SALCEDO et GAYOSO.

Succession de James Dupas et sa femme, No 7,155 et 63,766 consolidé.

Cour Civile de District, pour la Paroisse d'Orléans— Division A.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur—Bureau No 813 rue Commune—MERCREDI le 29 mai 1901, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à LEURS BUREAUX ET BOURSE, No 813 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, en vertu de deux jugements rendus et signés le 22 avril 1901 et le 23 avril 1901 par l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire ci-dessus, les propriétés ci-après décrites, à savoir:

25 certains lots de terre, situés dans le Faubourg Trémé, dans le Deuxième District de cette ville, désignés par les numéros un à quatre et six à vingt-six inclusivement, dans l'ilet numéro vingt quatre, maintenant 406, borné par les rues Ste Anne, Dumaine, Van Buren, maintenant Salcedo, et Quatrième, maintenant Gayoso, sur un plan fait par Louis H. Pilié, voyer de ville, daté le 18 mai 1848, déposé dans le bureau de Jos. Cuvillier, ancien notaire en cette ville. D'après ledit plan lesdits lots mesurant comme suit, en mesure américaine, à savoir:

Lots un, deux, trois et quatre mesurant chacun 32 pieds 8 pouces et quatre lignes de face à la rue Van Buren, maintenant Salcedo, sur une profondeur de 141 pieds 7 pouces et 5 lignes; lots six, sept et huit, mesurant chacun 31 pieds 5 pouces 5 lignes de face à la rue Dumaine sur 100 pieds de profondeur, lots neuf, dix, onze, douze et treize mesurant chacun 31 pieds 5 pouces et 6 lignes de face à la rue Dumaine sur 100 de profondeur, lot No treize formant l'encoignure des rues Dumaine et Quatrième, maintenant Gayoso, lots quatorze, quinze seize et dix-sept mesurant chacun 32 pieds 6 pouces et 2 lignes de face à la rue Quatrième, maintenant Gayoso, sur 141 pieds 7 pouces et 6 lignes de profondeur, lots dix-huit, dix-neuf, vingt, vingt-et-un et vingt-deux mesurant chacun 31 pieds 5 pouces et 6 lignes de face à la rue Ste-Anne sur 100 pieds de profondeur, lot numéro dix-huit formant l'encoignure des rues Ste-Anne et Quatrième, maintenant Gayoso, et les lots vingt-trois, vingt-quatre, vingt-cinq et vingt six mesurant chacun 31 pieds 5 pouces et 5 lignes de face à la rue Ste Anne sur 100 pieds de profondeur, lot numéro vingt-six formant l'encoignure des rues Ste-Anne et Van Buren, maintenant Salcedo.

Conditions—Comptant sur les lieux au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant Jules F. Meunier, notaire aux frais de l'acquéreur incluant les taxes de guerre et du revenus, les vendeurs paieront toutes les taxes incluant celles de 1901.

G. Fernandez Jr, avocat des plaignants.

Jérome Meunier et Charles F. Claiborne, avocats des défendeurs.

28 avr—28—mai 5 12 19 26 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés Rémunératives

—Dans le—

DEUXIEME DISTRICT,

Nos 1014-1016 Rue St-Philippe, entre les rues Remparte et Bourgogne. Maison avec mansarde, à deux corps de logis. Louée $25 par mois.

Nos 308 312 Rue Dauphine, entre les rues Bienvillo et Conti. Maison à deux corps de logis avec mansarde. Louée $30 par mois.

Ces propriétés sont éligiblement placées et environnées par tous les agréments, sont très désirables soit comme demeure soit comme placement sûr et profitable.

The Armstrong Cork Company
vs
Anatole Ovide Léaumont et al.

No 64,342—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, Encanteur — Bureaux 813 rue de la Commune,

Mercredi, 15 mai 1901,

à midi il sera vendu à l'enchère publique à leur

BUREAU ET BOURSE

No 813 rue de la Commune, entre Carondelet et Baronne, en vertu de et conformément à un jugement de l'Honorable John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, le jugement rendu en pleine Cour le 26 mars 1901 le jugement signé en pleine Cour le 1er avril 1901, et en vertu d'un ordre de la même Honorable Cour daté le onze avril 1901 homologuant les délibérations d'une assemblée de famille tenue pardevant A. Doriocourt notaire le 8 avril 1901 dans l'affaire intitulée Interdiction de George Ernesta Leaumont No 50984 de la dite Cour, dans l'affaire ci-dessus décrite, les propriétés ci-après décrites à savoir.

1° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet No 104, borné par les rues St Philippe, Dumaine, Remparts et Bourgogne désigné par le numéro dix-huit (18), mesurant trente deux (32) pieds de face à la rue St Philippe, sur quatre vingt douze (92) pieds de profondeur. Les bâtisses qui s'y trouvent portant les Nos 1014 et 1016 rue St Philippe, et plus complètement décrit dans l'inventaire pris dans la succession d'Anatole Léaumont et dans l'inventaire pris dans l'affaire de l'interdiction de George Ernest eLéaumont.

Les améliorations comprenant une maison double avec mansarde couverte en ardoises ayant 6 chambres au rez-de-chaussée, 2 chambres et 4 cabinets dans la mansarde, arrière bâtisse à deux étages ayant 5 chambres, citerne, lieux d'aisance, hydrant, etc.

2° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet No 69, borné par les rues Dauphine, Bourbon, Bienville et Conti, désigné par le numéro quinze (15), mesurant trente huit (38) pieds de face à la rue Dauphine sur quatre-vingt seize (96) pieds de profondeur, plus complètement décrit dans l'inventaire pris dans la succession d'Anatole Léaumont et dans l'inventaire pris dans l'affaire de l'interdiction de George Ernesta Léaumont

Les améliorations comprenant une maison double avec mansarde couverte en ardoises ayant 6 chambres au rez-de-chaussée, 2 chambres et 4 cabinets dans la mansarde, l'arrière bâtisse à deux étages ayant 4 chambres, citerne, hydrant, lieux d'aisance, etc.

Termes et Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option des acquéreurs, et la balance, s'il y en a, en un crédit de un et deux ans en billets souscrits par les acquéreurs, garantis par lien et privilège de vendeur et le droit d'aliéner sur la propriété vendue et par l'assurance et autres clauses usuelles de sécurité, celui de cinq pour cent pour honoraires d'avocat en cas de poursuite judiciaire dedite billets ou en quelque partie que cela soit, portant sept pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final et divisée en coupons pour satisfaire la proportion des vendeurs intéressés; l'acquéreur assumant en sus du prix de son enchère les taxes de l'année 1901 et payant l'acte de vente pardevant Antoine Doriocourt, notaire, aux frais des acquéreurs, incluant les timbres du revenu, et finalement les acquéreurs de déposer avec l'encanteur au moment de la adjudication dix pour cent de leurs enchère.

STAES & BEKREL, Avocats.

14 avril—14 21 28—mai 5 12 15

50 YEARS' EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS &C.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. Handbook on Patents sent free. Oldest agency for securing patents.

Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the

Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.

MUNN & Co. 361 Broadway, New York

Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

VENTES A L'ENCAN.

Spear & Escoffier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGES

Doubles et Simples

—DANS LE—

TROISIEME DISTRICT.

Nos 1231-33 RUE PORT, UNE RESIDENCE DOUBLE LOUEE POUR $17.00 PAR MOIS.

Nos 1225-27 RUE PORT, UNE RESIDENCE DOUBLE LOUEE POUR $14.00 PAR MOIS.

No 1231 RUE PORT, UN COTTAGE SIMPLE ELEVE POUVANT RAPPORTER $18.00 PAR MOIS.

Nos 2704-2706 RUE URQUHART, UNE RESIDENCE DOUBLE LOUEE POUR $14.00 PAR MOIS

Nos 2708-2710 RUE URQUHART, UNE RESIDENCE DOUBLE LOUEE POUR $14.00 PAR MOIS.

No 2712 RUE URQUHART, UN COTTAGE SIMPLE POUVANT RAPPORTER $10 PAR MOIS.

Nos 2728-2730 RUE URQUHART, UNE RESIDENCE DOUBLE LOUEE POUR $14.00 PAR MOIS.

Nos 2732-2734 RUE URQUHART, A L'ENCOIGNURE DE LA RUE ST-FERDINAND, UN COTTAGE DOUBLE LOUE POUR $15.00 PAR MOIS.

Nos 1228-1230 RUE ST-FERDINAND, UNE RESIDENCE DOUBLE LOUEE POUR $12.00 PAR MOIS.

No 64,647—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans — Division E.

Succession de Mme Mary Tyler Muir.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, PLACIDE J. SPEAR, Encanteur — Bureaux No 813 rue Commune—

MERCREDI, le 22 MAI 1901

à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à LEUR BUREAU ET BOURSE No 813 RUE COMMUNE, entre les rues CARONDELET et BARONNE, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, daté le 18 avril 1901 pour le compte de la succession, ci-dessus les propriétés ci-après décrites, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet numéro quatre cent quatre-vingt-six, borné par les rues Port, St. Ferdinand, Urquhart et Marais (autrefois Morales) ladite propriété étant complètement décrite et divisée en neuf lots désignés par les lettres A, B, C, D, E, F, G, H, K sur un plan dressé par Kirkland et Théard, ingénieurs civils et voyers, daté le 12 avril 1901 et annexé à l'inventaire pris par Charles T. Soniat, notaire, le 12 avril 1901 dans cette succession; lesdits lots ayant, d'après ledit plan, les mesures suivantes, à savoir:

Le lot A mesurant, en mesure américaine, commençant à un point cent quatre-vingt six pieds deux pouces (186' 2") de l'encoignure des rues Port et Urquhart, 29 pieds 2 pouces de face à la rue Port, 131 pieds 7 pouces de de profondeur sur une ligne la divisant du lot B, 28 pieds 8 pouces sur la ligne du fond et 131 pieds 7 pouces sur la ligne de côté le divisant du lot original No 27.

Les améliorations comprenant une résidence double à un étage, désignée par les numéros municipaux 1221 et 1223 rue Port, ayant huit chambres, citerne, latrines, etc.

Le lot B mesure en mesure américaine 28 pieds 8 pouces de face à la rue Port 131 pieds 7 pouces sur une ligne le séparant du lot C, 28 pieds 2 pouces sur la ligne du fond, et 131 pieds 7 pouces sur la ligne de côté le séparant du lot A.

Les améliorations comprenant une résidence double à un étage désignée par les numéros municipaux 1225 et 1227 rue Port, ayant six chambres, citerne latrines, etc.

Le lot C est contigu au ci-dessus décrit lot B, et mesurant en mesure américaine, 28 pieds 4 pouces de face à la rue Port, 29 pieds 2 pouces de profondeur sur la ligne de côté la plus près et parallèle à la rue Urquhart, de là 15 pieds 9 pouces sur une ligne parallèle à la rue Port; de là, une profondeur additionnelle de 68 pieds 2 pouces sur la ligne de côté le séparant des lots D et E, de là 15 pieds 9 pouces sur une ligne parallèle à la rue St. Ferdinand courant vers la rue Marais de là une autre profondeur de 34 pieds 3 pouces, 28 pieds 4 pouces sur la ligne du fond et 131 pieds 7 pouces sur la ligne de côté le séparant du lot B ci dessus décrit.

Les améliorations comprenant un fort joli cottage élevé, retiré de la rue désigné par le No 1231 rue Port ayant six chambres, galerie sur le devant et le côté bâtisse élégante élevée sur pillier en briques d'environ 6 pieds, ayant une chambre, parterre sur le côté, bâtisse dans le fond avec deux chambres, latrines, etc.

Le lot D mesurant en mesure américaine 36 pieds 2 pouces de face à la rue Urquhart sur 84 pieds 3 pouces de profondeur entre lignes parallèles

Les améliorations comprenant une résidence double à un étage désignée par les Nos municipaux 2704-2706 rue Urquhart, ayant 6 chambres, citerne, latrines, etc.

Le lot E mesurant en mesure américaine 32 pieds de face à la rue Urquhart sur une profondeur de 84 pieds 3 pouces entre lignes parallèles; désigné par les Nos municipaux 2708-2710 rue Urquhart.

Les améliorations comprenant une résidence double à un étage, ayant 6 chambres, citerne, latrines, etc

Le lot F mesurant en mesure américaine 19 pieds 2 pouces de face à la rue Urquhart, 100 pieds de profondeur sur les deux lignes de côté et 19 pieds 4 pouces sur la ligne du fond.

Les améliorations comprenant un élégant cottage élevé, désigné par le numéro municipal 2712 rue Urquhart, ayant 4 chambres, citerne, latrines, etc

Le lot G mesurant en mesure américaine trente pieds, neuf pouces de face à la rue Urquhart, sur une profondeur de quatre-vingt-dix-sept pieds six pouces entre lignes égales et parallèles.

Les améliorations comprenant une résidence double à un étage désignée par les numéros municipaux 2728 et 2730 rue Urquhart, ayant six chambres, citerne, latrines, etc.

Le lot H est contigu au lot G, et forme l'encoignure des rues Urquhart et St Ferdinand, et mesure, en mesure américaine, 27 pieds 9 pouces de face à la rue Urquhart sur une profondeur et façade de 97 pieds 6 pouces sur la rue St Ferdinand entre lignes parallèles.

Les améliorations comprenant une résidence double à un étage désignée par les numéros municipaux 2732 et 2734 rue Urquhart, ayant 6 chambres, citerne, latrines, etc.

Le lot K mesurant en mesure américaine commençant à une distance de 97 pieds, 6 pouces de l'encoignure des rues Urquhart et St. Ferdinand, 31 pieds 5 pouces de face à la rue St Ferdinand 131 pieds 6 pouces et 7 lignes de profondeur sur la ligne de côté la plus près de la rue Marais, 28 pieds 4 pouces sur la ligne du fond, 73 pieds 7 lignes sur l'autre ligne de côté la plus de la rue Urquhart, de là 2 pieds 6 pouces sur une ligne parallèle à la rue St. Ferdinand, de là 58 pieds 6 pouces additionnels sur la ligne de côté la plus près de la rue Urquhart et séparant ledit lot K des lots G et H ci-dessus décrits.

Les améliorations comprenant une résidence double à un étage, désignés par les numéros municipaux 1228 1230 rue St Ferdinand, ayant 6 chambres, citerne, latrine, etc.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, la balance en un et deux ans, portant sept pour cent d'intérêt par an, garanti par hypothèque sur la propriété vendée, avec toutes les clauses usuelles et coutumières, les acquéreurs devant assumés les taxes pour 1901, le paiement de la taxe de guerre et le coût des actes de vente notariés au dessus et en plus du prix d'achat, et de déposer avec l'encanteur dix pour cent de leur enchère au moment de l'adjudication pour lier la vente.

Actes de vente pardevant P. M. Milner, notaire.

H. H. HALL, Exécuteur.

21 avril—21 28—mai 5 12 19 22

VENTES A L'ENCAN | VENTES A L'ENCAN

PAR SPEAR & ESCOFFIER | PAR SPEAR & ESCOFFIER

ANNONCE JUDICIAIRE.

Grande Vente de Propriétés

—DU—

Premier et du Deuxième District,

Nos 433-435 RUE ST-CHARLES, entre les rues POYDRAS et PERDIDO, en face du Nouveau Théâtre St-Charles, maintenant en voie de construction. Elégante Bâtisse en briques à quatre étages, le rez-de-chaussée est occupé par un RESTAURANT, et les étages supérieurs par l'HOTEL et la PENSION de HENRY. Comme placement il n'est rien de supérieur.

Vendu sujet au bail expirant le 30 septembre 1901, à raison de $1020 par an, payable mensuellement $85.

Nos. 335-337-339 RUE ROYALE et Nos. 706-708 RUE CONTI, formant l'encoignure des RUES ROYALE et CONTI. La bâtisse en briques à deux étages le rez-de-chaussé est occupé par les bureau du Mont-de-Piété du Peuple, et Magasin d'objets Antiques et à l'étage supérieur comme résidence. La rue Royale a été, et est maintenant, et sera pendant des années à venir le principal quartier central des articles Antiques, cette propriété étant la plus apparante de toute les autres; de temps immémoriale elle n'a jamais été sans locataire et a toujours rapportée un joli revenu, elle n'est qu'à trois îlets du Grand Boulevard Canal et est contigu à la bâtisse de la "COMPAGNIE DE LA BRASSERIE AMÉRICAINE," et comme un placement sur, il n'est rien de supérieur dans aucune autre partie de la ville.

Vendue sujette aux baux expirant en 1901 et 1902, au taux de $1608 par an payable mensuellement $134 comme il est plus bas détaillé.

No 333 RUE ROYALE entre les rues BIENVILLE et CONTI. Le Magasin en briques à trois étages, occupé par le grand établissement de Coutellerie fine de Raymond.

Vendu sujet au bail expirant le 30 Septembre 1902, au taux de $480, par an, payable mensuellement $40.

No 432-434 RUE ROYALE et Nos 632-634 RUE ST-LOUIS, formant l'encoignure des rues ROYALE et ST-LOUIS. L'élégant magasin et résidence en briques, à deux étages, le rez-de-chaussé est occupé par la Pharmacie Populaire Cut-Rate de Mailhes, et par l'établissement de Variété bien connu de Chabert, tous les deux faisant face à la rue ROYALE, et un magasin vacant rue St-Louis, l'étage supérieur est distribué comme résidence et contenant chambres et est occupé par la célèbre pension privée de Mme Gondolfo; situé seulement à quatre îlets du Grand Boulevard Canal, les deux rues sont pavées en pierres de tailles, et d'excellent locataires en fond un placement très désirable.

Vendus sujets aux baux expirant le 30 Septembre 1901 et 1902 au taux de $1170 par an, payable mensuellement $97.50 comme il est plus bas détaillé.

No. 841 RUE ROYALE, à l'encoignure de la rue Dumaine. Grand Magasin et Résidence en briques à trois étages, à seulement deux îlets du MARCHÉ FRANÇAIS, environné de tous les avantages devrait attirer l'attention des capitalistes comme un placement avantageux. Loué $40 par mois et payable mensuellement.

No. 839 RUE ROYALE, entre les rues Dumaine et St-Anne. Une Résidence en briques a trois étages contigue à la propriété sus-mentionnée.

No. 635 rue Nord Rempart entre les rues St-Pierre et Toulouse, le magasin et résidence en briques à deux étages, près de la Place Beauregard, et ayant toutes les commodités à proximité, occupé par Charles Barron, comme magasin de meubles et objets de fantaisies, loué $20 par mois.

**Succession de M. L. Félicie T. de Lacroix, veu